



ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA
PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
"La truite des Monédières"

ASSEMBLEE GENERALE
Le 01 Décembre 2012 à 20H15 à la mairie de Corrèze



*La Corrèze en aval
de Corrèze*

Compte-rendu de séance

La Truite des Monédières

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Mairie - 19800 CORREZE

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com/>



Suite aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires des deux AAPPMA de Corrèze et Saint-Yrieix le Déjalat et à la validation du projet de fusion entre les deux AAPPMA, l'**assemblée générale extraordinaire** de l'AAPPMA « La Truite de la Haute Corrèze » s'est tenue le **01 Décembre 2012** à 20H15 à la mairie de Corrèze faisant suite à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de l'AAPPMA de Corrèze. Cette assemblée générale fait valeur de première assemblée générale de la nouvelle AAPPMA : La Truite des Monédières".

- *Etaient présents :*

M. BRUGNEAUX Christian,
M. CHABRERIE Bernard,
M. DRUBIGNY Patrick,
M. LAURENT Roland
M. VITRAC Serge
M. PETITJEAN Stéphane
Mme FERREIRA DE ALMEIDA Sylvie
M. ALTIERI Guillaume
Mme BOUVARD Josiane
M. BOUVARD Marc
M. DIAZ Diego
M. FAURE Didier
M. MARAVAL Christian

Membres excusés :

- M. MILLET Paul donne pouvoir à M. Altieri Guillaume
- M. MICHEL Emmanuel donne pouvoir à M. Petitjean Stéphane
- M. COURSAC Jean donne pouvoir à M. Laurent Roland

Le président Roland Laurent accueille et remercie tous les participants à l'assemblée générale extraordinaire. Il présente l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- Changement de nom de l'AAPPMA
- Transfert du siège social de l'AAPPMA
- Démission du Conseil d'Administration
- Election du nouveau conseil d'administration
 - Election du nouveau bureau
 - Question diverses

La Truite des Monédières

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Mairie - 19800 CORREZE

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com/>



Changement du nom de l'AAPPMA

Suite à l'accord de l'AAPPMA de Corrèze pour la fusion avec l'AAPPMA de Saint-Yrieix le Déjalat, adoptée le 26/06/2012 dernier, il est proposé de changer la dénomination de l'AAPPMA "La Truite de la haute Corrèze" par "**La truite des Monédières**" afin de refléter au mieux le nouveau territoire représenté par les deux associations.

Ce projet est mis au vote de l'ensemble des membres présents dans la salle.

Aucune objection n'étant émise, l'assemblée générale valide le changement de nom de l'AAPPMA à l'unanimité des membres présents.

Transfert du siège social de l'AAPPMA

Suite à l'accord de l'AAPPMA de Corrèze pour la fusion avec l'AAPPMA de Saint-Yrieix le Déjalat, adoptée le 26/06/2012 dernier, il est proposé **transférer le siège social** de la mairie de Saint-Yrieix le Déjalat à la **mairie de Corrèze**.

Ce projet est mis au vote de l'ensemble des membres présents dans la salle.

Aucune objection n'étant émise, l'assemblée générale valide le changement de nom de l'AAPPMA à l'unanimité des membres présents.

Démission et élection du nouveau conseil d'administration de l'AAPPMA

Les membres du conseil d'administration sont tous démissionnaires. Il est donc procédé à une nouvelle élection. M. Roland LAURENT demande le nom des personnes souhaitant être candidates au conseil d'administration :

- | | |
|-----------------------|------------------------------|
| – B. Chabrierie, | – Sylvie Ferreira de Almeida |
| – Christian Brugneaux | – Josiane Bouvard |
| – Roland Laurent | – Marc Bouvard |
| – Serge Vitrac | – Diego Diaz |
| – Stéphane Petitjean | – Didier Faure |
| – Paul Millet | – Christian Maraval |
| – Emmanuel Michel | |

N.B : M. ALTIERI ne souhaite pas se présenter au Conseil d'administration afin de pouvoir être garde particulier de l'association, car conformément aux statuts types des AAPPMA, il ne peut cumuler les deux fonctions.

La Truite des Monédières

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Mairie - 19800 CORREZE

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com/>



Les personnes présentes dans la salle procèdent au vote.

La liste des personnes candidates au conseil d'administration est élue à **l'unanimité des membres présents.**

Le nouveau conseil d'administration de l'AAPPMA "La truite des Monédières" est constitué de:

- | | |
|-----------------------|------------------------------|
| - B. Chabrierie, | - Sylvie Ferreira de Almeida |
| - Christian Brugneaux | - Josiane Bouvard |
| - Roland Laurent | - Marc Bouvard |
| - Serge Vitrac | - Diego Diaz |
| - Stéphane Petitjean | - Didier Faure |
| - Paul Millet | - Christian Maraval |
| - Emmanuel Michel | |

Election du nouveau bureau de l'AAPPMA

M. Roland LAURENT demande aux membres du conseil d'administration qui souhaitent se présenter au bureau de l'AAPPMA de s'identifier.

- **Président :**

Roland Laurent se porte candidat à la condition indiscutable de n'honorer ce mandat uniquement jusqu'à la fin de la mandature c'est à dire jusqu'en 2015.

- **Vice-Président :**

Christian Brugneaux se porte candidat à la condition indiscutable de n'honorer ce mandat uniquement jusqu'à la fin de la mandature c'est à dire

- **Trésorier :**

Sylvie Ferreira de Almeida se porte candidate au poste.

- **Trésorier-Adjoint :**

Serge Vitrac se porte candidat au poste.

- **Secrétaire :**

Stéphane PETITJEAN se porte candidat à la condition indiscutable de n'honorer ce mandat uniquement jusqu'à la fin de la mandature c'est à dire jusqu'en 2015.

- **Secrétaire-Adjoint :**

Josiane BOUVARD se porte candidate au poste.

La Truite des Monédières

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Mairie - 19800 CORREZE

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com/>



Les membres du Conseil d'administration procèdent au vote.

A l'unanimité des membres présents, le nouveau bureau de l'AAPPMA "La truite des Monédières" est constitué comme suit :

Président

M. LAURENT Roland

Vice-Président :

M. BRUGNEAUX Christian

Trésorier :

Mme FERREIRA DE ALMEIDA Sylvie

Trésorier adjoint :

M. VITRAC Serge

Secrétaire :

M. PETITJEAN Stéphane

Secrétaire adjoint :

Mme BOUVARD Josiane

Questions diverses

- Le nouveau conseil d'administration propose de varier les lieux de réunion à venir pour mieux faire connaître la nouvelle association auprès des communes du territoire.
- Le conseil d'administration propose également de déposer un nouveau dossier pour l'agrément de M. Guillaume ALTIERI en tant que garde particulier de l'association.
- Le conseil d'administration charge le bureau de :
 - déposer les statuts en Préfecture
 - procéder aux différentes passations de consignes entre membres de l'ancien et du nouveau bureau.
 - s'occuper des questions pratiques de trésorerie :
 - comptes à clôturer et / ou à ouvrir
 - délégations de signature
 - archivage des bilans et registres de compte
 - ouverture des nouveaux registres.
 - s'occuper de toutes autres questions d'ordre pratique nécessaires au bon fonctionnement de la nouvelle structure.

Les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 20 heures 50.

Le président et tous les membres du bureau remercient chaleureusement tous les membres présents.

Le président

Le Trésorier

M. Roland LAURENT

Mme Sylvie FERREIRA DE ALMEIDA

La Truite des Monédières

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Mairie - 19800 CORREZE

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com/>

